

BULLETIN MUNICIPAL

Nieul-lès-Saintes

#8 - Juin 2023



ZOOM SUR

Rénovation du lavoir



Le cabaret du comité des fêtes



Visite du cimetière d'Aytré



État civil

de sept 2022 à mai 2023



Bienvenue à

Ernest RAIMON DIOLEZ
le 27/12/2022



Félicitations aux jeunes mariés

Loïc RIGAUDEAU et
Corinne MONCET
le 24/09/2022

...

Daniel DEDIEU et Sylvie
TRINQUES le 28/04/23

...

Alain BOURGINE et
Corinne GUIARD
le 06/05/23



Toutes nos condoléances

Jacky SEGUIN
le 30/10/2022

...

Jean-Claude BODIN
le 30/12/2022

...

Edmond GIRAUDOT
le 29/01/2023

...

Claude BOINARD
le 28/02/2023

INFOS PRATIQUES

Mairie de Nieul-Lès-Saintes
3 Rue Rouyer Guillet, 17810

CONTACT MAIRIE :

05 46 92 95 08
 mairie@nieul-les-saintes.fr
 nieul-les-saintes.fr
 @NieulLesSaintes17810

CONTACT MAIRE :

Mikaël Moinet
 07 89 42 41 23
 mikael.moinet@gmail.com

HORAIRES D'OUVERTURE :

lundi 08:30–11:30
mardi 13:00–18:00
mercredi 09:00–12:00
jeudi 13:00–17:00
vendredi 13:00–16:00
samedi Fermé
dimanche Fermé

Décès de notre ancien agent technique DOMINIQUE DEJOIE

C'est avec beaucoup de tristesse et de douleur que nous avons appris le décès de notre ancien agent technique Monsieur Dominique DEJOIE. Les membres du conseil municipal, profondément touchés, tiennent à lui rendre hommage sur cette édition pour tous les bons services rendus, pour son goût du travail bien réalisé et pour sa constante bonne humeur. Nos pensées les plus affectueuses vont à son épouse ainsi qu'à sa famille et ses proches.



Le 08/09/2015 - Remise de la médaille du travail

Bulletin Municipal, papier ou numérique ?

Une version dématérialisée du bulletin municipal est disponible sur le site internet de notre commune : www.nieul-les-saintes.fr

Le bulletin a été réalisé par la commission communication : Mikaël MOINET, Ludivine CRESSON, Patrick CHALMETTE, Gaëlle BRUNET, Christelle METAYE, Stéphanie ARMAND, Gérard AUXIRE
Crédits Photos : @Patrick Chalmette
@Mikaël Moinet, @Monika Tissier
p27 ©création 2023 : Ludivine Cresson

Éléments graphiques : freepik.com



ÉDITO DU MAIRE

Chères Nieulaises, chers Nieulais,

C'est toujours un réel plaisir en tant que maire de rendre compte des actions menées par l'ensemble de l'équipe municipale pour notre commune.

L'arrivée des jours ensoleillés nous permet d'entamer une période de travaux non négligeables cette année encore. La bonne gestion financière que nous avons depuis le début de ce mandat nous permet aujourd'hui de maintenir tous nos projets pour cette année et je salue cette bonne tenue des comptes car nous entrons dans une période où les subventions deviennent de plus en plus difficiles à obtenir. Effectivement, sans cet excédent financier important et sécurisant, nous n'aurions pas pu réaliser tous les travaux annoncés. Cependant, j'exprime ma profonde gratitude aux services du Département de la Charente-Maritime pour le soutien permanent et sans faille et plus principalement Madame la Présidente, Sylvie MARCILLY.

Cet été sera ponctué par diverses animations et festivités, alors je félicite et j'encourage tout le tissu associatif local pour leur dévouement et la qualité des prestations proposées. Je me permet de souligner l'engagement et la détermination de Monsieur Jean-Pierre POIRSON, Président du comité des fêtes nommé « Nieul en fête » qui a réalisé le 13 mai dernier une très belle soirée cabaret et magie à la salle des fêtes communale. Il s'agit du premier événement réalisé depuis la création du comité des fêtes et je le remercie très chaleureusement ainsi que toute son équipe pour la qualité des échanges que nous avons.

L'été s'installe alors je vous souhaite beaucoup de douceur et de bons moments avec vos proches !

Mikaël Moinet

Sommaire

 Nieul en images	4-5	 Infos diverses	13-15
 Compte rendu conseils municipaux	6-8	 Festivités du territoire	15-17
 Tribune libre	8	 Les sentiers de la pierre	18
 Projet salle des fêtes	9	 Parcours VTT	19
 Travaux école	10	 L'école	20-21
 Rénovation lavoir	11	 La bibliothèque	22
 Visite cimetière	12	 Les associations Nieulaises	23-27



La boîte à rando de la CDC se situe sur le parking de la salle des fêtes !

Anniversaire de Monsieur PRESSAC



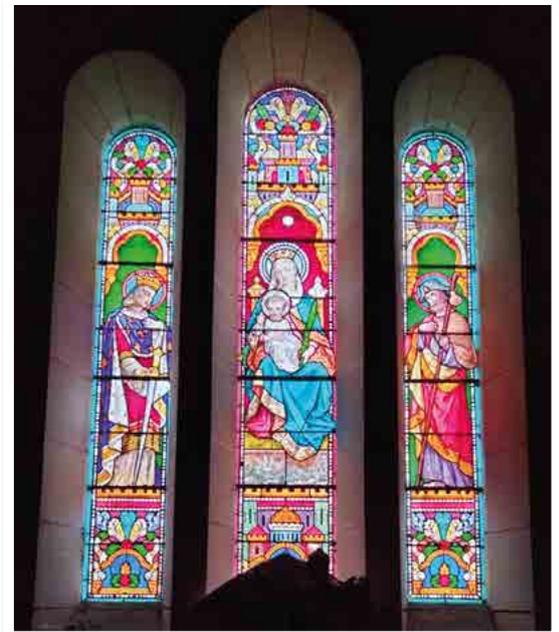
Mai 2023 : Installation du nouvelle table de pique-nique à côté du terrain de pétanque



Mai 2023 : Lotissement rue des 4 vents



Avril 2023 : Assemblée générale de l'ACCA



Les magnifiques vitraux de notre église !



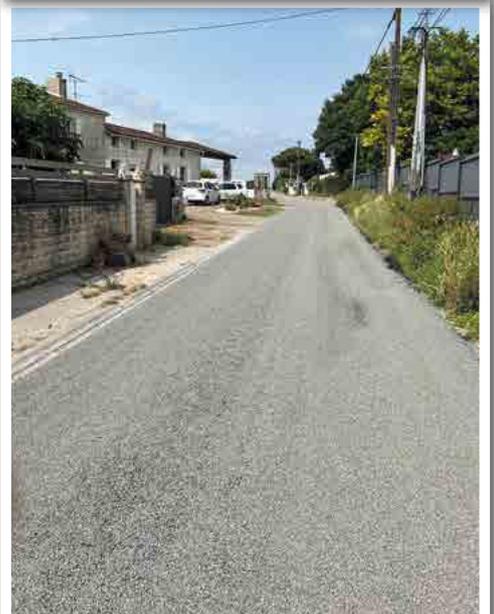
Nouveau panneau d'affichage à la mairie



La cérémonie du 8 mai 2023



Panneaux d'affichage hameaux



Juin 2023 : Les travaux de la rue du quereux



Compte rendu réunion du conseil municipal

Étaient présents : MMES Christelle METAYE - Gaëlle BRUNET - Brigitte BOURSIQUOT - Stéphanie ARMAND - Ludivine CRESSON - Martine HERVEAU.

MM. Mikaël MOINET – Gérard AUXIRE – Patrick CHALMETTE - David BERTONNIERE- David DA SILVA - Maurice MEKIES - François PULLY.

Étaient absents excusés : M Mathieu MAROCHAIN qui a donné pouvoir à Mikaël MOINET, Fabien CHABOISSEAU.

Monsieur le maire procède à la lecture du compte rendu du précédent conseil, aucune remarque n'est émise, il est approuvé.

Ensuite, il rend compte d'une décision prise (par délégation) depuis le dernier conseil municipal :

Décision n°DEC2023 01 : Virement de crédits

Lors du vote du budget 2023, les crédits relatifs à l'acquisition d'un véhicule avaient été budgétisés à l'article 2188 de l'opération n°163, or il aurait été plus pertinent de les prévoir à l'article 2182. Ainsi, le maire, en vertu de sa délégation, a effectué le virement comme suit :

	CHAPITRE	ARTICLE	OPERATION	MONTANT
DEPENSE	21	2188	163	-16 000€
DEPENSE	21	2182	163	+16 000€

Création de poste et modification du tableau des effectifs

Suite à l'avis favorable émis par Monsieur le maire relatif au tableau des agents « promouvables » à un avancement de grade soumis par le centre de gestion en début d'année 2023, les critères de la carrière de trois agents de catégorie C, actuellement aux grades respectifs d'agent spécialisé principal des écoles maternelles 2ème classe, et d'adjoints techniques territoriaux, leur permettent d'accéder aux grades d'agent spécialisé principal des écoles maternelles 1ème classe pour l'un et d'adjoints techniques territoriaux principaux de 2ème classe pour les deux autres.

Ainsi, il convient de créer les postes précités, et de modifier le tableau des effectifs comme suit, à compter du 15 mai 2023 ;

Grade ou emploi	Catégorie	Durée hebdo	Effectif Budgétaire	Postes pourvus	Postes vacants
Secteur administratif					
Rédacteur	B	35/35 ^{ème}	1	1	0
Adjoint administratif	C	17/35 ^{ème}	1	1	0
Secteur technique					
Adjoint technique	C	28.6/35 ^{ème}	2	2	0
Adjoint technique territorial principal de 2 ^{ème} classe	C	35/35 ^{ème}	2	2	0
Secteur Médico-social					
Agent spécialisé des écoles maternelles 2 ^{ème} classe (ATSEM)	C	30.6/35 ^{ème}	1	1	0
Agent spécialisé des écoles maternelles 1 ^{ère} classe (ATSEM)	C	33.7/35 ^{ème}	1	1	0
Total			7	7	0

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, approuve la création du poste et la modification du tableau des effectifs.

Pour, à l'unanimité.

Demande d'acquisition de parcelle

Des administrés du lotissement de la rue Jehan Chaudrier, demandent à acquérir une bande de terrain enherbé faisant partie de la voie publique, longeant leur propriété, ou d'y installer une jardinière/un obstacle afin d'éviter le stationnement de véhicules, devant leur fenêtre.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, refuse la vente de cette parcelle, dans la mesure où le stationnement des véhicules n'est que ponctuel, d'autres moyens peuvent être mis en oeuvre pour limiter les désagréments, et lorsque la maison a été achetée, la façade était déjà en limite de propriété.

*Abstention : 2
Contre : 12*

Demande de subvention « Voirie accidentogène »

Le maire rappelle au Conseil Municipal le besoin de réaliser des travaux sur certaines voies communales afin de sécuriser la circulation des usagers.

Il informe le Conseil Municipal que ces travaux peuvent susciter l'aide départementale pour travaux sur voirie communale accidentogène.

Monsieur le maire indique que le devis présenté par le Syndicat Départemental de la Voirie, s'élève à :

Montant HT : 5 073€

Montant TTC : 6 087.60€

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- Décide de solliciter l'aide départementale pour les travaux réalisés sur voirie communale accidentogène,
- Autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents afférents à ce dossier.

Pour, à l'unanimité.

Salle des fêtes – Evolution des tarifs

Le maire évoque une évolution des pratiques liées à la location de la salle des fêtes, et à des demandes nouvelles et récurrentes, il est proposé de modifier certaines modalités et tarifs, à savoir :

- Caution pour ménage insuffisant : 200€
- Caution pour dégradations matérielles et/ou non-respect du règlement : 800€

En ce qui concerne les demandes de location les vendredi, samedi ou dimanche, il sera automatiquement appliqué le forfait week-end.

La location à la journée est uniquement possible en semaine du lundi au jeudi.

Ainsi, le récapitulatif des tarifs se détaille comme suit :

TARIFS SALLE DES FÊTES				
Durée	Commune		Hors Commune	
	Particulier	Association	Particulier	Association
week-end (du vendredi soir au lundi matin)	207.00	gratuit	285.00	227.00
1 journée (du lundi au jeudi)	75.00	gratuit	112.00	92.00
Caution (pour dégradations matérielles et/ou non respect du règlement)	800.00			
Caution pour ménage insuffisant	200.00			

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, approuve ces modifications qui prendront effet, pour les demandes reçues à compter du 15 mai 2023.

Pour, à l'unanimité.

Abrogation de la subvention 2021 19 – dérogations scolaires

La délibération 2021 19 instaurait des frais scolaires, pour les enfants domiciliés hors commune, mais accueillis à l'école de Nieul-lès-Saintes, par dérogation à la carte scolaire.

Dans la mesure où les demandes de dérogation sont principalement liées au rythme ou à l'organisation des familles, d'un point de vue géographique, le maire évoque qu'un avis favorable est à privilégier, sans demander les frais scolaires aux communes de résidence des familles, ce qui entraînait systématiquement un refus des maires concernés, ainsi que de la Communauté d'Agglomération de Saintes.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, abroge la délibération n°2021 19, et approuve l'accueil des enfants domiciliés en dehors de Nieul-Lès-Saintes, dans l'intérêt des familles en supportant la charge financière de chaque enfant.

Pour, à l'unanimité

Mise en conformité DECI

La délibération n°2021 02 prévoyait, entre autres, la mise en conformité DECI pour les hameaux de la Groie et des Elies. Afin de finaliser ces projets, il convient de procéder à l'acquisition partielle des parcelles concernées :

- Parcelle AB 143, Lieudit Les Elies, appartenant à M. et Mme ROCHELEUX, divisée par géomètre, à acquérir au prix de 0.50€ par mètre carré.
- Parcelle AE 422, Lieudit La groie, appartenant à M. CHABOISSEAU, divisée par géomètre, à acquérir au prix de 0.50€ par mètre carré.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, autorise le maire à signer les actes d'achat et tous les documents y afférent.

Pour, à l'unanimité

Questions diverses :

- Le maire montre une ébauche de rénovation et agrandissement de la salle des fêtes, afin d'améliorer l'espace et optimiser le stockage du matériel. Ce projet, viendra compléter le projet d'aménagement des abords de la salle avec l'acquisition en cours, de terrains attenants. Il précise que le bornage des parcelles est prévu courant juin.
- Le maire fait un point sur la section « énergies renouvelables » proposée par le SDEER (Syndicat d'électrification)
- Une campagne de relamping est lancée par le SDEER, consistant à remplacer toutes les ampoules d'éclairage public par des leds, par souci d'économies d'énergies et financières. Le coût s'élèvera à 40€ par candélabre, et la réduction d'une heure d'éclairage suffira à amortir cette dépense. Ces travaux seront réalisés d'ici 2024. La mairie étudie toutes possibilités d'implantation de systèmes solaires photovoltaïques.
- Un point est fait sur la dernière commission bulletin, pour la parution du mois de juin.



TRIBUNE LIBRE

« Un budget maîtrisé et des projets utiles à la collectivité doivent permettre à NIEUL d'envisager sereinement l'avenir ».

Maurice MEKIES

Commissions Finances / Economie / Aide sociale

Gérard AUXIRE

Commissions Education, enfance, jeunesse / Associations / Travaux / Voirie / Bulletin municipal



APPLICATION PANNEAUPOCKET

Actuellement il y a 459 smartphones ou tablettes qui possèdent l'application panneau pocket et la page **Nieul-lès-Saintes** en favoris.



L'INFORMATION EN DIRECT DE LA MAIRIE SUR PANNEAUPOCKET

Événements de la vie quotidienne, fête du village, travaux sur la voirie, arrêtés de la préfecture, alertes météo ou coupures réseaux etc... soyez informés et alertés en temps réel de l'actualité de votre commune grâce à l'application PanneauPocket.

SIMPLE ET GRATUIT

Pas de compte à créer : 100% anonyme !

1

Il vous suffit de télécharger gratuitement l'application sur votre téléphone ou tablette en recherchant PanneauPocket sur **AppStore, PlayStore ou AppGallery**.



2

Ouvrez PanneauPocket, recherchez **vos collectivité** ou le **code postal** et cliquez sur le  situé à côté de son nom pour l'ajouter à vos favoris.

Félicitations, vous recevrez désormais les notifications des Panneaux d'alertes et d'informations en temps réel !

Retrouvez aussi PanneauPocket depuis votre ordinateur sur app.panneaupocket.com

BONNE UTILISATION !



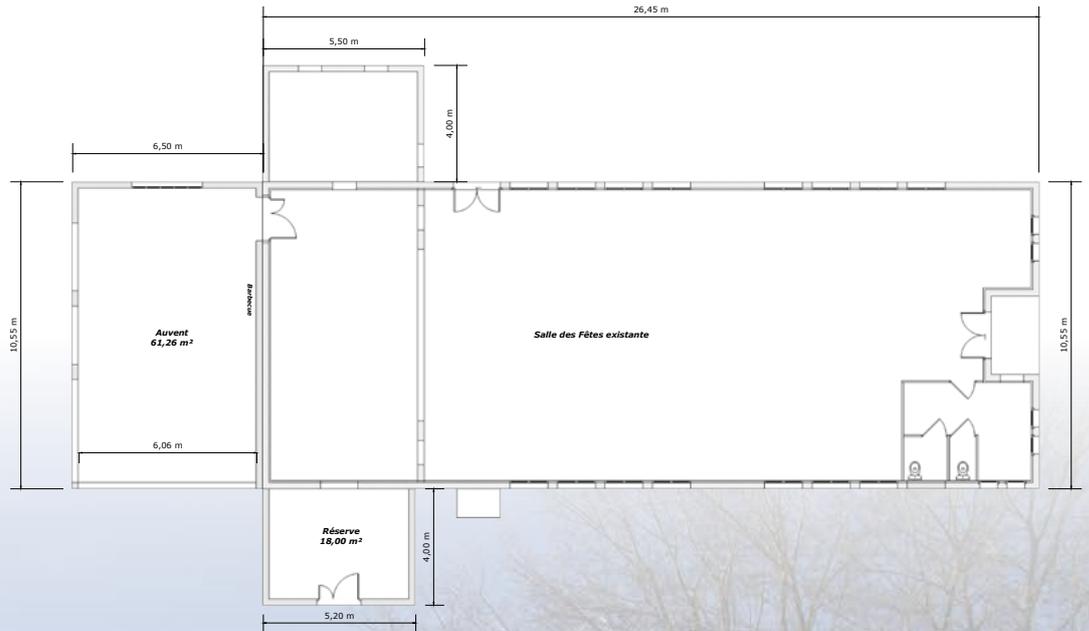


PROJET SALLE DES FÊTES

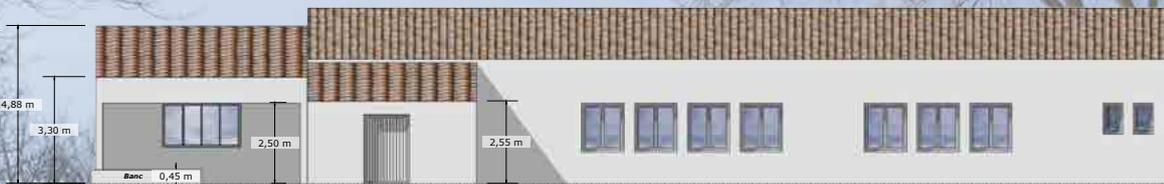
Le projet de valorisation de notre salle des fêtes a évolué. Le bornage des parcelles jouxtant nos espaces a eu lieu le 15 juin et nous tenons à remercier très chaleureusement Madame et Monsieur LEBEAUD Michel ainsi que Madame et Monsieur BOURON Joël d'avoir accepté de vendre une partie de leurs terrains agricoles. Cet espace sera aménagé avec parking, structures d'échauffement, tables de pique-nique, gazon et arbres de diverses essences. A terme, nous souhaitons répondre au besoin de stationnement que nous avons en centre bourg, créer un parc paysager champêtre et valoriser notre salle des fêtes communale.

Nous avons reçu 40 tables pliables et légères afin de faciliter la mise en place ainsi que 200 chaises neuves. L'ancien mobilier sera conservé et stocké aux ateliers municipaux. Ce matériel vétuste mais utilisable sera proposé lors de manifestations qui se dérouleront à l'extérieur.

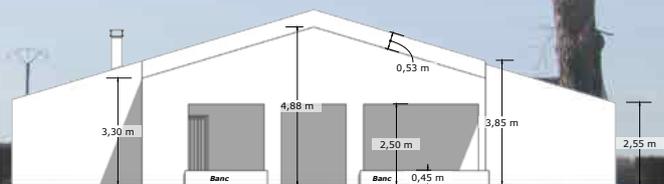
Nous avons fait réaliser des plans côtés pour la création d'un préau qui sera équipé d'un barbecue intérieur de grande taille ainsi que la création d'un local de rangement et de stockage pour les tables et chaises mises à disposition de nos locataires.



Façade nord-est



Façade sud-est



Façade sud-ouest



Façade nord-ouest

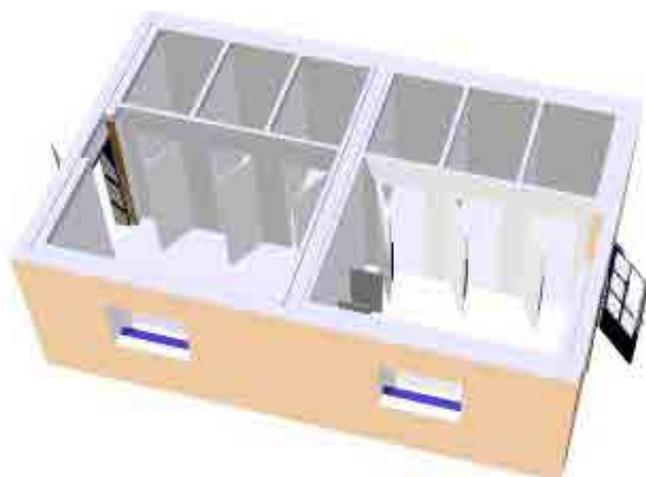
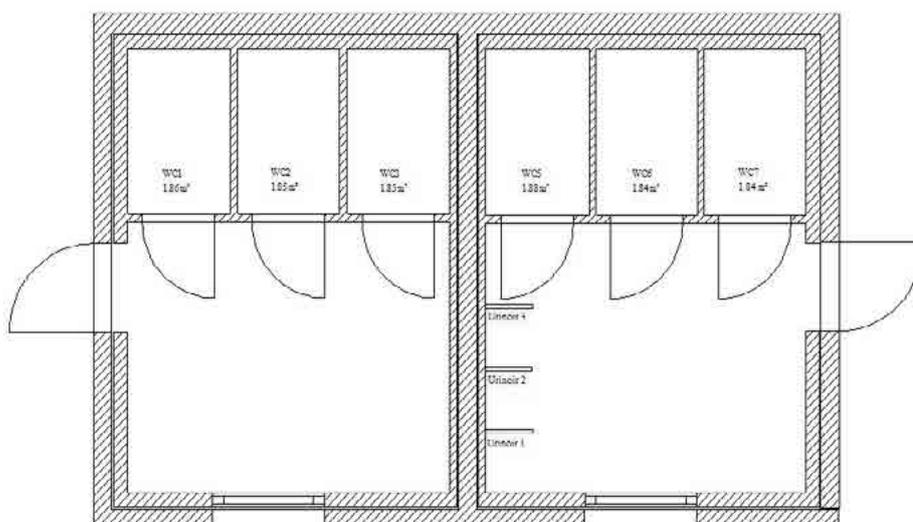
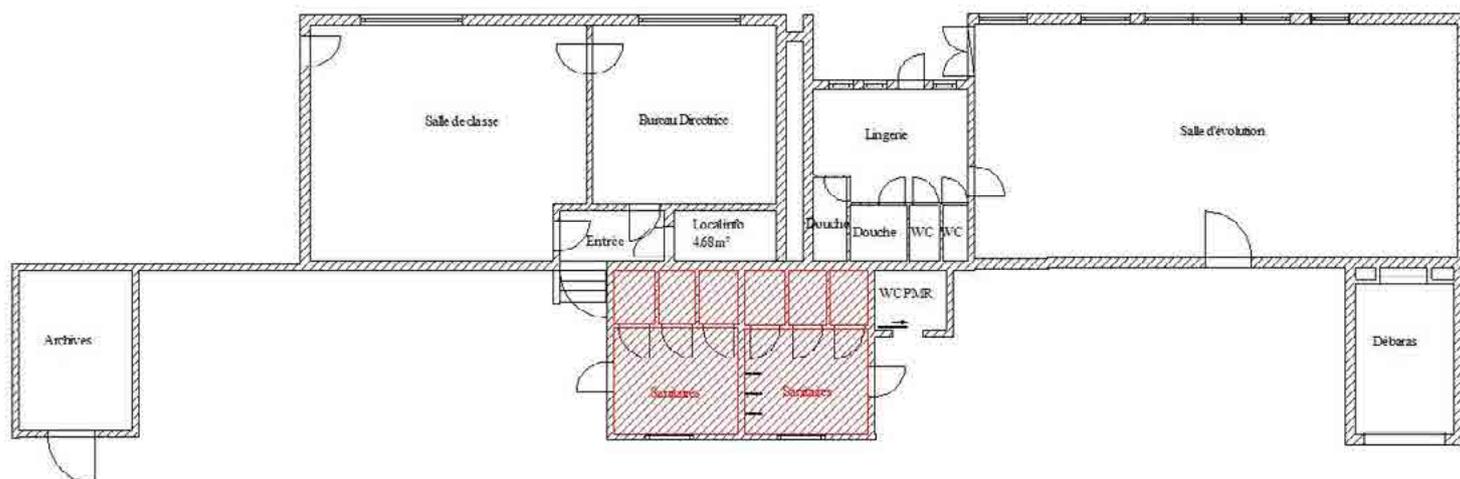


TRAVAUX ECOLE

Nous avons signé les offres des professionnels pour la rénovation complète des salles de classe des CM1/CM2 ainsi que la salle des CP/CE1. Nous avons également acté la rénovation intégrale des sanitaires élémentaires filles et garçons. Nous engagerons cette année également l'isolation thermique du restaurant scolaire avec mise en place de panneaux acoustiques décoratifs pour rendre ce lieu de vie plus accueillant et plus agréable au quotidien. Nous installerons plusieurs pompes à chaleur réversibles pour continuer d'améliorer notre bilan carbone et nos consommations électriques.

Les travaux de rénovations des sanitaires et des classes seront réalisés durant les vacances d'été. Des sanitaires provisoires seront installés dans des modules type ALGECO afin d'assurer la continuité d'accueil des enfants durant les travaux.

Plans des sanitaires après rénovation





RENOVATION DU LAVOIR

Les travaux du lavoir sont désormais achevés. Nous sommes heureux que ce site soit rénové avec autant d'authenticité. Initialement privé, sachez que ce lavoir a été donné à la municipalité par Monsieur Théodore GUILLET il y a de nombreuses années, c'est pourquoi nous avons fait réaliser une gravure sur une pierre qui honore son geste. Nous profitons de cette édition pour saluer la bienveillance de Monsieur Jérôme HENRION à l'égard du défunt, Monsieur Théodore GUILLET.

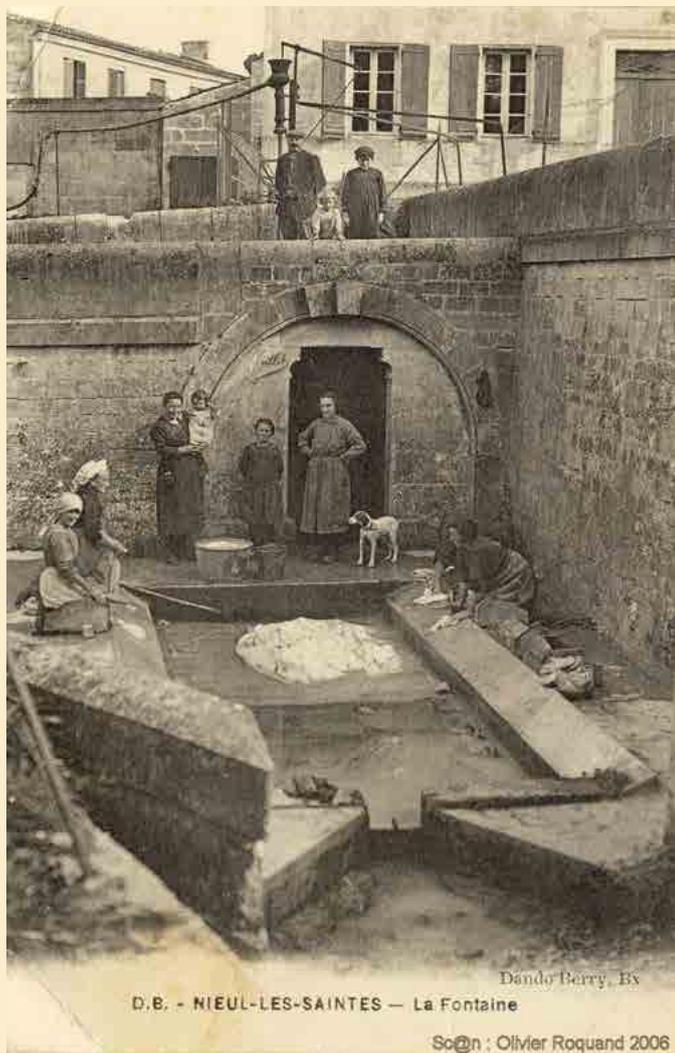
Prochainement, le saule pleureur qui se situe juste à côté du lavoir sera élagué avec respect pour permettre de poursuivre notre action de valorisation de ce site si remarquable et précieux pour notre commune. Nous allons également réaliser un travail de terrassement sur la zone de circulation allant au lavoir pour y mettre des cailloux propres, ce qui embellira l'accès. Une inauguration officielle sera réalisée à l'automne avec partenaires financiers, parlementaires, habitants et élus. Nous serons heureux de vous y retrouver !



AVANT



APRÈS



D.B. - NIEUL-LES-SAINTES - La Fontaine

So@n : Olivier Roquand 2006

Biographie de Jacques Philippe Théodore GUILLET :

Naissance: 15 mai 1833 à Nieul-les-Saintes (Charente-Maritime) - Décès : 3 août 1902 à Saintes (Charente-Maritime)

Issu d'une vieille famille de vignerons, il est à l'origine de la maison de cognac Rouyer-Guillet qui deviendra rapidement l'une des principales maisons de cognac.

Il avait épousé en effet en 1858 Marie-Louise Rouyer, fille d'un négociant en eaux de vie de Saintes. L'association des deux maisons se concrétise en 1868 par l'accord entre les deux beaux-frères, Albert Rouyer et Jacques Théodore Guillet.

Ses activités commerciales lui valent d'être désigné juge au tribunal de commerce de Saintes qu'il présidera.

Il est par ailleurs maire de Nieul-les-Saintes pendant vingt-six ans et conseiller général du canton de Gémozac. Il préside le syndicat agricole départemental.

Homme de culture, il réunit une riche collection de céramiques de Palissy et rassemble des objets d'archéologie ; il finance les travaux de déblaiement de l'aqueduc du Douhet. Il est par ailleurs le créateur du club de La Santone, société sportive et présidera la société de trompes de chasse, La Saint-Hubert, de Saintes.

Qu'il me soit permis au nom de l'ensemble de l'équipe municipale de rappeler notre profonde gratitude à l'égard de cet homme talentueux et généreux.

Paix à son âme.



VISITE DU CIMETIÈRE DE LA VILLE D'AYTRÉ

Sur l'invitation de l'association Les Maires Pour La Planète (LMPLP) nous sommes allés visiter le cimetière de la ville d'Aytré et plus particulièrement l'espace dédié aux inhumations naturelles.

Le cimetière, très végétalisé, propose de nombreuses alternatives en matière d'espaces pour reposer selon ses convictions personnelles.

Depuis 2022 un « cimetière naturel » permet à celles et ceux qui le souhaitent une inhumation très vertueuse pour la planète sans plastique, ni béton, ni produits chimiques et dont l'empreinte carbone est réduite au minimum.

Cette visite, très instructive, nous a permis de mieux appréhender les nouveaux concepts d'inhumation. Dans le cadre de la gestion et de l'aménagement de notre cimetière, nous devons réfléchir à des solutions pour respecter les dernières volontés de chacun, développer un espace propice au recueillement et au souvenir tout en respectant les contraintes environnementales.

Nous tenons à remercier chaleureusement l'association LMPLP, M. le Maire D'Aytré, les élus ainsi que les agents pour l'accueil et les explications fournies au cours de cette matinée. cavurnes



Cercueils biodégradables, fleurs naturelles et croix en bois exclusivement



Cavurne



Colombarium



Jardin sanctuarisé pour dispersion des cendres après crémation.



VOIRIE DÉPARTEMENTALE

Nous avons la chance d'avoir un lien permanent et qualitatif avec les différents services du Département et nous les avons sollicités pour valoriser et rénover l'ouvrage d'art situé à Mirande. Ce pont subit depuis quelques années des dégradations qui méritent réparation.

Nous n'avons pas encore de délai de réalisation de travaux. Une demande de rénovation de voirie (D236) a été réalisée en complément du travail de valorisation du pont.



INFOS DIVERSES

Eclairage public

En début de mandat, nous avons fait remplacer l'intégralité des commandes de candélabres afin de moderniser nos installations. Malgré quelques dysfonctionnements, de façon globale, nous avons réussi à améliorer et à homogénéiser les durées d'éclairage public. Prochainement, nous allons diminuer les durées de fonctionnement afin de réduire nos consommations suite aux hausses tarifaires conséquentes du coût des énergies. Nos éclairages publics sont équipés d'horloges astronomiques pilotables grâce à une application sur smartphone, ce qui rend les réglages plus rapides et précis. Nous avons engagé une étude avec le SDEER (Syndicat Départemental d'Electrification et Equipement Rural de la Charente-Maritime) afin de faire du « relamping ». Ceci consiste à remplacer toutes nos ampoules sodium par des ampoules à leds. La convention est signée et ces travaux seront réalisés fin 2024 par un sous-traitant qui sera choisi par les services du SDEER. Pour information, nous avons 220 luminaires en fonctionnement sur l'ensemble de notre commune. Ce projet de relamping permettra de réduire de 60 % nos consommations d'électricité d'éclairage public.



Renault Kangoo

Suite à l'acquisition de notre nouvel utilitaire communal, voici à quoi il ressemble ! Une identité visuelle qui valorise notre commune et ses services.



Elagage des arbres de l'aire de jeux

Certains frênes ombrageant l'aire de jeux notamment les équipements destinés aux plus jeunes enfants, nécessitaient un élagage, des branches mortes présentaient un risque de rupture. Ce travail, devant être réalisé sans mettre en péril la partie saine des arbres, a été confié à un professionnel. Ainsi l'entreprise ARBO Paysage de Saint-Romain-de-Benêt est intervenue. A l'issue d'un diagnostic, les coupes nécessaires ont été réalisées.

Photocopieurs

Nous avons un photocopieur à la mairie et un second à l'école. Plusieurs fournisseurs ont été consultés pour renouveler nos photocopieurs numériques. Actuellement en contrat avec la société BSI, nous avons consulté deux autres sociétés dont REX ROTARY qui a répondu avec un positionnement tarifaire intéressant. Une analyse complète des offres sera réalisée prochainement lors d'un conseil municipal pour choisir notre futur partenaire. Le renouvellement de ce contrat nous permettra de travailler avec du matériel plus fiable et plus rapide.

Ateliers numériques

Nous sommes au regret de vous annoncer l'arrêt des ateliers numériques mis en place sur les communes de la CDC suite au départ de notre Conseillère Numérique. La CDC fait le maximum pour garantir au plus vite la continuité de ce service.

ATELIERS NUMÉRIQUES GRATUITS

Prise en main ordinateur, smartphone ou tablette, bureautique, sécurité numérique...

Inscrivez-vous dès maintenant pour participer à un atelier !

Atelier le 1er mardi du mois de 14h30 à 16h30 sur notre commune

- Prendre en main un équipement informatique
- Naviguer sur internet
- Envoyer, recevoir, gérer ses courriels
- Installer et utiliser des applications utiles sur son smartphone
- Créer et gérer ses contenus numériques
- Connaitre l'environnement et le vocabulaire numérique
- Apprendre les bases du traitement de texte et de la sécurité

07 64 74 05 67
numerique@coeurdesaintonge.fr



Lotissements

Nous sommes satisfaits de constater la bonne avancée de nos lotissements en cours de construction, à savoir : rue des 4 vents, rue des lilas et rue du château. Récemment, l'entreprise PATRY Rémi a réalisé les travaux du dernier lotissement à créer (rue des 4 vents) et nous saluons la qualité de sa prestation et sa bienveillance avec les riverains. Bon nombre de terrains sont déjà vendus et plusieurs maisons devraient sortir de terre prochainement. Suite à la création de ces zones pavillonnaires, le transformateur électrique situé à côté du terrain de pétanque de la salle des fêtes a été remplacé pour un modèle plus performant, plus puissant et plus silencieux.



Château

Suite à la mise en vente du château de Nieul-lès-Saintes, la municipalité a souhaité étudier toutes les possibilités de rachat. Cependant, après des mois de recherche de mécènes, il s'avère que nous avons eu plusieurs refus pour raison de positionnement tarifaire trop élevé. Nous regrettons de ne pas pouvoir acheter ce bien remarquable et majestueux mais nous devons rester raisonnables en maîtrisant nos investissements à venir pour le bien-être de notre commune et son avenir. Nous remercions Madame et Monsieur MORAIN pour leur sympathie lors de nos échanges et l'intérêt qu'ils ont porté à notre demande.

Recrutement agent technique

La municipalité a déposé une annonce pour recruter un agent technique territorial. Huit candidats ont été reçus pour un premier entretien puis deux ont été sélectionnés pour un second entretien plus technique. Suite à cette démarche et pour des raisons administratives et techniques, aucun candidat ne sera recruté. Nous choisissons de confier certaines de nos tâches quotidiennes à un intervenant extérieur (entreprise privée) pour aider Monsieur Gaëtan HERVAUD dans ses missions quotidiennes. Plusieurs solutions et entreprises sont à l'étude. Nous vous communiquerons plus d'informations dans notre prochaine édition.

Stèle du Capitaine Cole

Nous avons décidé de remplacer la plaque de la stèle du Capitaine Cole afin de rendre les drapeaux Américain, Français et Européen plus visibles et de rendre hommage au donateur du terrain. En effet, pour que cette stèle soit implantée, Monsieur GAULTIER a fait don de ce terrain situé à proximité du lieu du crash. Nous vous informons que les traditionnels chemins de mémoire se dérouleront le dimanche 23 juillet 2023. Tous les habitants sont conviés à venir nous retrouver pour cette cérémonie.



Nuisances excessives

Les habitants du centre bourg ont malheureusement subi des nuisances sonores conséquentes suite à des comportements inacceptables des loueurs de notre salle des fêtes. Nous rappelons que l'utilisation de cet espace est soumise à un règlement intérieur qui se doit d'être respecté. Des loueurs se sont permis de réaliser un événement inapproprié aux locaux et à l'environnement extérieur. Le maire accompagné par les forces de l'ordre ont dû intervenir pour que le voisinage retrouve sa sérénité. Nous déplorons que certains usagers ne soient pas en mesure de respecter les horaires imposés dans l'intérêt de tous. Suite à ces agissements déplacés, une pénalité financière de 400 euros a été encaissée par la municipalité. Les forces de l'ordre, quant à elles, ont verbalisé le bailleur pour tapage. Au quotidien, la municipalité s'efforce de louer cette salle des fêtes à un public capable de respecter les conditions d'usage mais nous avons malheureusement été victimes de personnes irrespectueuses qui ont perturbé le sommeil d'un bon nombre d'entre vous.

Nous tenons à nous excuser pour ces désagréments et à vous rappeler que nous veillons à ce que tout ce passe convenablement à chaque événement.

Panneaux d'affichage hameaux

Vous avez pu constater que des forages ont été réalisés dans les hameaux ou à proximité immédiate. Ces trous permettront l'installation de panneaux d'affichage public afin que tous les habitants soient informés au mieux des actions que nous proposons sur le territoire. Certains panneaux d'affichage seront plus grands afin de fixer les boîtes aux lettres officielles de La Poste juste à côté de la zone d'affichage.



INFOS DIVERSES

Les nuisances

Les travaux de bricolage et de jardinage

Les travaux momentanés de bricolage et de jardinage réalisés à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage tels que tondeuse à gazon, tronçonneuse, perceuse, etc... ne peuvent être effectués que :

LES JOURS OUVRABLES

**de 8h30 à 12h30
et de 14h30 à 19h30**

LES SAMEDIS

de 9h à 12h et de 15h à 19h

LES DIMANCHES

ET JOURS FÉRIÉS

de 10h à 12h

La vie à la campagne

La vie à la campagne comporte des bruits d'animaux, chiens, chats, poules, coqs, ânes, moutons et autres. A différentes périodes, des agriculteurs qui travaillent le dimanche et la nuit ainsi que des poussières de moisson font partie du monde rural.

Une loi a été votée le 29 janvier 2021 N°2021-85, visant à protéger le patrimoine sensoriel des campagnes Françaises.

Pour une meilleure cohabitation, la tolérance, la pédagogie et la communication sont essentielles. Il convient néanmoins de tout mettre en œuvre pour limiter certaines nuisances ou gênes intempestives.



FESTIVITÉS DU TERRITOIRE

**AGENDA
DES PROCHAINES
FESTIVITÉS
de Nieul !**

9 JUIL: Course cycliste - organisée par l'Avenir Cycliste Nieulais

29 JUIL: Randonnée semi nocturne - organisée par l'ACCA

9 & 10 SEPT : Fête au village avec animations, manèges,

feux d'artifice, bal - organisé par Nieul en fête

21 OCT: Randonnée VTT - organisée par l'Avenir Cycliste Nieulais

18 & 19 NOV : Randonnée VTT et marche - organisée par

l'Avenir Cycliste Nieulais & les Croquenots Nieulais

Plus d'infos  @NieulLesSaintes17810

DU 17 JUIN AU 10 SEPTEMBRE 2023

Sites en Scène

La Charente-Maritime
**DONNE DES COULEURS
À VOTRE ÉTÉ**
31 sites, 130 spectacles



Tout le programme sur
charente-maritime.fr







LES SENTIERS DE LA PIERRE : LA GALAXIE DES PIERRES LEVÉES

La Galaxie des Pierres Levées est avec les Lapidiales et les Carrières de Crazannes l'un des trois sites jalonnant les « sentiers de la pierre » entre Port D'Envaux et Crazannes.

Ce projet imaginé en 2005 par l'association des Lapidiales consiste à ériger un champ de 360 mégalithes disposés en spirale, telle une galaxie, autour de cinq pierres mères symbolisant les cinq continents de la planète.

Sur plusieurs décennies des artistes du monde entier seront accueillis en résidence sur le site des Lapidiales .

Durant les mois d'été, en présence des visiteurs, ils sculpteront librement leurs œuvres sur des blocs de pierre d'une hauteur de 2.80 pour 0.80m de large. Les sculptures devront être exclusivement créées à la main. Les œuvres terminées viendront ensuite remplacer les blocs d'attente au sein de la galaxie.

Environ 60 pierres sont déjà en place et il faudra au moins 40 ans pour compléter les 300 restantes.

Pour ce faire ce projet a bénéficié des soutiens de l'état, de l'Europe, du département de Charente-Maritime, de la CDC Cœur de Saintonge et de la région Nouvelle Aquitaine.

Le site, ouvrira en juin 2023, il sera accessible depuis l'aire des oiseaux sur l'A837 ou encore sur le parking extérieur situé après Plassay.

Les sentiers de la pierre offrent une agréable promenade en famille, avec un détour possible par le sentier nature et ses nombreuses planches d'informations sur la biodiversité locale.



Plus d'infos : www.lapidiales.org/la-galaxie-des-pierres-levees

L'inauguration aura lieu le samedi 24 juin à partir de 18h30.

Sachez que vous êtes tous conviés à participer aux événements à venir à la galaxie des pierres levées !

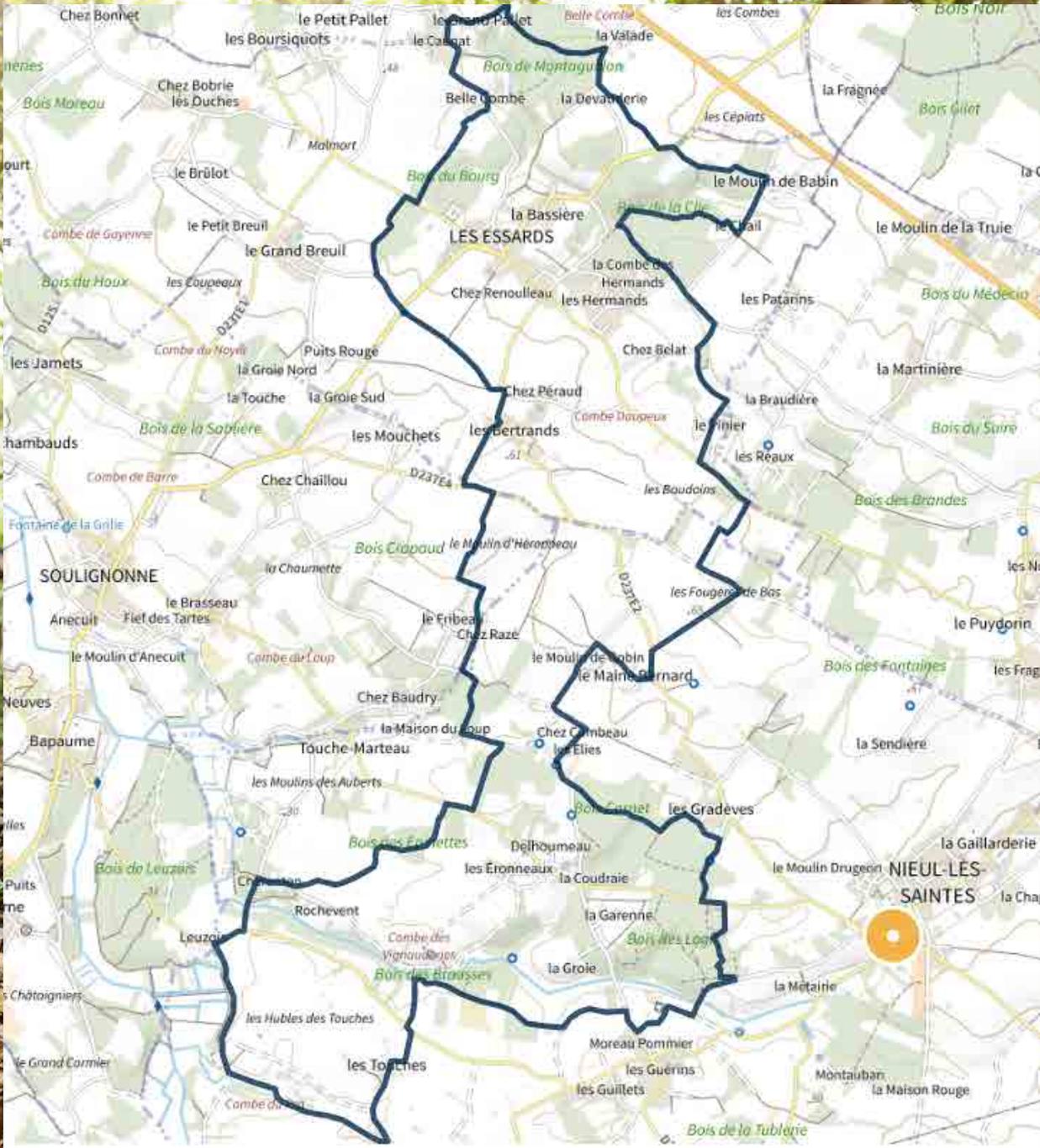




PARCOURS VTT

Nous sommes heureux de vous annoncer la création d'un parcours sportif avec référencement Départemental au départ/arrivée de Nieul-lès-Saintes ! Un circuit de plus de 25 kilomètres qui saura faire le bonheur de sportifs aguerris, de familles du territoire mais également de touristes. Le circuit est désormais tracé, des balises de fléchage seront déployées prochainement. Nous remercions chaleureusement la Communauté de Communes Cœur de Saintonge pour leur soutien et leur professionnalisme dans l'élaboration de ce projet. Merci également au Département de la Charente-Maritime pour le référencement et la communication à venir. Ce parcours sportif nous permettra de valoriser nos chemins, de renforcer l'identité de notre territoire et de proposer un parcours rempli de saveurs, dans un cadre rural apaisant et verdoyant.

Ce parcours dont la classification et le balisage répondront aux critères établis par la Fédération Française de Cyclisme devrait sous réserve des démarches administratives et techniques en cours de validation rendre opérationnel le tracé au plus tard pour le printemps 2024.





Fête de la musique avant l'heure



Le carnaval des GS/CP



La journée de l'autisme

Le 31 mars, les élèves de GS/CP ont été sensibilisés et ont participé à la journée de l'autisme. Vêtus de bleu, ils ont appris la chanson «La différence, quelle drôle de danse» chantée par des enfants autistes belges (vidéo YouTube) et se sont produits devant la classe de CP/CE1.



les CE2/CM1 et CM2 : la journée bleue

Sortie pédagogique sur l'eau.

Nous sommes allés à l'usine de traitement d'eau de St Hyppolite et après à la station de lagunage de Rochefort. Le matin nous sommes allés à st Hyppolite apprendre le cycle de l'eau, puis nous avons fait un quiz, il y avait deux équipes (les grenouilles et les mouettes) les grenouilles ont gagné. L'après-midi nous sommes allés à la station de lagunage, ils nous ont expliqué où va l'eau quand elle a été utilisée. Il y a 9 étapes : le dégrillage; le dessablage; le dégraissage; la décantation; le traitement biologique; la clarification; la digestion des boues; le séchage des boues et le rejet dans la nature.

Lucas, Angèle et Lisa



ÉCOLE



Vendredi 12 mai après-midi, nous sommes allés dans les champs du papa d'Albin. Nous avons d'abord vu de la luzerne qui sert à nourrir les herbivores. Puis on a vu un champ de tournesol qui sert à faire de l'huile. Après on a vu un champ de blé tendre et enfin du maïs. Le papa d'Albin est arrivé sur son tracteur muni d'un semoir et on a pu voir les réservoirs où l'on met des graines pour semer rapidement.

Ecrit par la classe de CP/ CE1



Projet NEFLE

Avec le soutien de l'académie, notre école est inscrite au projet NEFLE (Notre Ecole, Faisons La Ensemble). Ce projet consiste à améliorer la qualité de vie des écoliers, des enseignants et du personnel de l'école. Trois axes d'améliorations sont à l'étude, à savoir :

- 1- Qualité de vie intérieure (salles de classe, mobilier, espaces de détente et de partage)
- 2- Qualité de vie extérieure (cour d'école, végétalisation, enseignement à l'extérieur)
- 3- Fonctionnement du restaurant scolaire.

La municipalité accompagne les enseignants afin que ce projet aboutisse. Nous donnerons toujours le meilleur de nous-même pour que les enfants évoluent dans les meilleures conditions possibles ! Nous vous tiendrons informés de l'évolution de ce dossier dans notre prochaine édition.

LE COIN DES JEUX - MOTS CACHÉS

Le mois de Juin

- barbecue
- cadeaux
- chaleur
- enfants
- fêtes
- instrument
- joie
- musique
- mère
- mélodie
- piscine
- plaisir
- père
- soleil
- vacances
- été

F	X	Z	N	K	V	O	V	O	Z	O	Y	F	I
K	É	Y	F	C	A	D	E	A	U	X	D	P	N
P	T	X	P	È	R	E	F	B	A	Z	F	U	S
P	È	K	K	S	E	N	F	A	N	T	S	V	T
S	R	Q	M	I	W	X	B	B	T	P	X	A	R
J	O	E	H	E	P	Q	A	K	M	P	S	C	U
C	H	A	L	E	U	R	R	T	U	I	O	A	M
G	J	P	Z	O	W	F	B	I	S	S	L	N	E
O	F	É	T	E	S	J	E	K	I	C	E	C	N
D	E	M	D	S	E	O	C	G	Q	I	I	E	T
Z	G	N	R	N	X	I	U	L	U	N	L	S	M
W	U	K	U	Y	S	E	E	I	E	E	M	E	P
Q	S	R	C	A	S	M	É	L	O	D	I	E	L
L	M	È	R	E	P	L	A	I	S	I	R	N	Z



LA BIBLIOTHÈQUE

✉ biblinieul.les.saintes@orange.fr

📞 Brigitte Combaud
09 66 89 17 63

📍 Place André JARZAT
parking commun avec le bar-tabac-
presse-épicerie et le restaurant

Horaires de la bibliothèque :

Mercredi : de 16h00 à 18h00

Vendredi : de 16h00 à 18h00 (sauf pendant les vacances scolaires)

A partir du 10 juillet et jusqu'au 28 août

la bibliothèque ne sera ouverte que **le mercredi uniquement de 15h à 18h.**

Vous pouvez emprunter **3 livres pour 3 semaines, 1 CD pour 1 semaine.**

Prêt gratuit pour les habitants de Nieul-lès-Saintes



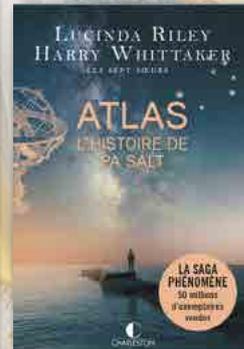
En juin nous vous proposons :

- Une exposition sur le thème de l'Astronomie les 9-10 et 11 juin.
- Un atelier avec l'auteurice Anouck BOISROBERT dans le cadre du festival Lecture et petite enfance organisé par la médiathèque départementale pour les enfants de la maternelle et de grande section.
- Une animation Bébés lecteurs présentée par Marie-Guy BORDET

Nos dernières acquisitions pour les adultes :

Mais aussi :

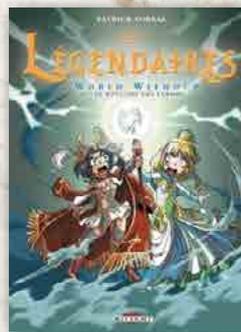
- Un œil dans la nuit de Bernard Minier
- Les princes de la vallée de Frédéric d'Onaglia
- Les femmes du bout du monde de Mélissa Da Costa
- L'envol d'Aurélie Valogne
- La faille de Franck Thilliez
- Précipice de Céline Denjean



Nos dernières acquisitions pour les enfants:

Mais aussi :

- Les Légendaires T21, T22 et T23
- Mortelles Adèle T 14 et 15
- Vive les jeux olympiques
- Le harcèlement



LE COIN DES JEUX - QUIZ DE LECTURE

Es-tu un bon lecteur ?

Relie le personnage principal à son roman/BD jeunesse :

- Danaël
- Prunille
- Tiffany
- Bruno
- Lena Kaligaris
- Cassiopée
- Bert Beamish
- Lyra

- 4 filles et un jean
- Les royaumes du Nord
- L'Ickabog
- Les soeurs Grémillet
- Sacrées sorcières
- Les Légendaires
- Les trois brigands
- Les Désastreuses Aventures des orphelins Baudelaire





PAROLE À NOS ASSOCIATIONS

ACCA

La saison de chasse édition 2022/2023 est arrivée à son terme. Cette dernière s'est déroulée normalement, mais toutefois avec un particularisme dû à un été très sec accompagné d'un déficit pluvial des plus conséquents. Les moissons ont eu lieu avec une avance certaine entraînant de fait la disparition des couverts. La population de lièvres est des plus correctes et tous les chasseurs et utilisateurs de la nature ont pu en voir à l'occasion de leurs sorties. Pour ce qui est du prélèvement, c'est une question de chance car il faut être au bon endroit et au bon moment.

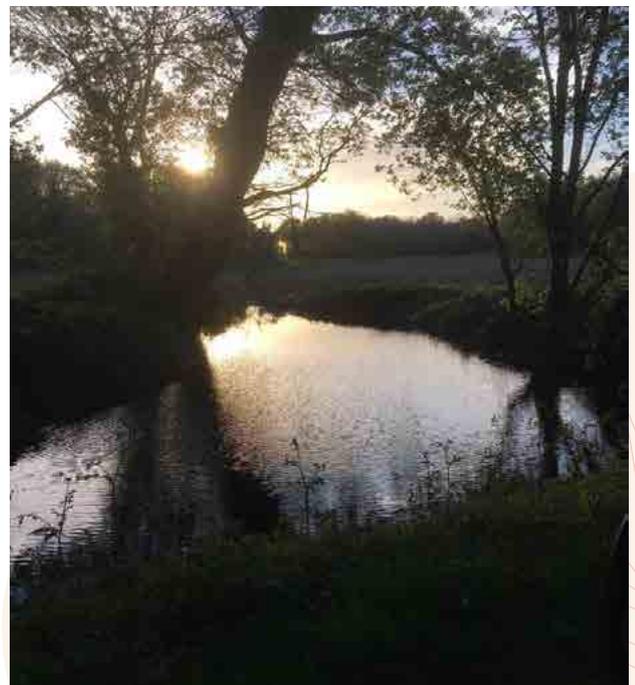
Les sangliers sont aussi présents et les battues dédiées à leur chasse ont été couronnées de succès. Toutefois le conseil d'administration de l'ACCA, soucieux de préserver les intérêts du monde agricole, porte une attention particulière à la densité de cette espèce. Les chasseurs s'emploient donc, à maintenir cette densité dans un cadre acceptable par tous.

Un autre gibier focalise actuellement l'attention des chasseurs, tout au moins des bénévoles qui apportent leur aide pour son suivi. Il s'agit du Faisan de Manchourie dont les coqs présents sur les places de chants égayent de leur cri la nature le matin et le soir. De très beaux spécimens se font admirer ça et là. La reproduction peut être qualifiée de bonne à très bonne selon les lieux.

Toujours soucieux de préserver la biodiversité et la protection des milieux, sous l'impulsion du président et avec l'aide des bénévoles deux mares ont été restaurées au cours de cette saison. Celles-ci ont une fonction importante pour la faune dans son ensemble.

Toujours sur le plan des aménagements, plusieurs haies ont été plantées, ce qui après plusieurs projets menés à bien ont permis d'obtenir un linéaire très important au niveau de la commune. Que tous les propriétaires qui ont mis à disposition des parcelles de terrain soient ici remerciés.

Le conseil d'administration de l'ACCA a été renouvelé par une élection lors de son assemblée générale le 12 mai 2023.



La Poignée d'Amis

Le soleil revient et il est bon de se retrouver entre amis et de passer des moments agréables.

Nous continuons nos parties de tarot le jeudi après-midi et le vendredi soir dans une salle de la mairie de Nieul, toujours avec sérieux dans la bonne humeur.

Nous serons heureux de vous accueillir si vous souhaitez participer.

Contact :

Evelyne: 06 79 39 80 21
Sylvia: 06 86 28 43 42



Danse afro sensitive Association SOIS ET DANSE

Reprise en septembre
(les dates seront définies ultérieurement)

Un Vendredi par mois de 19h30 à 21h
Salle de motricité de l'école de Nieul-lès-Saintes

Réveil du corps en douceur,
danse d'expression africaine, cercles de danse,
sentir la jubilation de danser ensemble,
s'autoriser à lâcher les tensions
et laisser naître une danse intuitive en toute liberté.



Témoignage :

« C'est une joie, un moment de partage, au sein d'un groupe bienveillant. Dynamique initiée par Sylvie dont les propositions nous ouvrent des passages vers un bien-être apaisant. Mettre son corps en mouvement, au son de magnifiques mélodies, jusqu'à, parfois, un lâcher-prise libérateur ! Que du bonheur ! » Christine

« Je me suis inscrite à cet atelier un peu par hasard, par curiosité. Dès la première séance je me suis sentie bien et j'ai découvert que j'aimais beaucoup danser sur les rythmes proposés par Sylvie dans un climat de bienveillance et de liberté d'expression . Une vraie libération! . » Corinne

Tarif atelier : 10 €
Adhésion à l'association : 10 €

Ateliers encadrés par Sylvie GUILLON, parcours de danse contemporaine et de danse d'expression africaine durant plus de 15 ans. Certifiée par l'ARTEC de Montpellier « Praticienne en Danse Thérapie ».

Contact :

✉ guillonsylvie1858@neuf.fr

☎ 06 64 90 75 00

☎ Marie Guy BORDET Présidente
06 71 42 93 24



Les croquenots Nieulais

Ce 8 mai 2023 les Croquenots Nieulais se sont à nouveau mobilisés pour organiser une randonnée en collaboration avec l'Avenir Cycliste parcours VTT, 25 km, 35 km et 45km. Parcours pédestre, 8km et 12km sur la commune de Nieul-lès-Saintes entre chemins et bois.

A mi-parcours petite halte, un ravitaillement pour reprendre des forces et pour échanger quelques mots avec les marcheuses et les marcheurs.

Au terme des parcours, un apéritif a été servi à tous les participants.

Un bilan très positif de cette superbe matinée : 171 marcheuses et marcheurs et 369 VTT.

Nous profitons de cet article pour remercier tous les Nieulais et Nieulaises qui ont participé à la vie associative de leur commune.

Si vous souhaitez nous rejoindre et adhérer au club contactez :

 **Didier JUMEL** au 06 04 49 24 14



LE COIN DES JEUX - COLORIAGE



Nieul en fête Le comité des fêtes

Non, pas au Moulin rouge, ni au Lido, ni aux Folies Bergères, mais à Nieul-lès-Saintes !
Votre comité «Nieul en fête» produisait sa soirée inaugurale :
150 spectateurs ont pu admirer des tours de magie, pilotés par la Compagnie Rêve Magic, sous les yeux écarquillés des plus jeunes et des tableaux de music-hall qui se sont déroulés sur un rythme soutenu, grâce au talent du transformiste avec son équipe Pacha & cô Production où des artistes nationaux et internationaux ont repris voix.

Des spectateurs heureux d'avoir profité de la buvette, proposant des boissons, produits locaux et faits maison, le tout dans une ambiance musicale des années 80/90 animée par Planète Music 17, qui ont permis aux plus passionnés d'esquisser quelques pas de danse.

La soirée s'est achevée dans la bonne humeur et l'envie de recommencer !

Pour ne pas perdre cet enthousiasme, le rendez-vous est pris les 09 et 10 septembre pour la fête de Nieul-Lès-Saintes où les animations ne manqueront pas ! Nous vous attendons encore plus nombreux.

L'équipe de Nieul en fête.



**VOTRE AVIS
NOUS INTERESSE**

Contact :

 @Nieul en fete

Président : Jean-Pierre POIRSON

 nieulenfete17@gmail.com

**Vous rêvez de voir un combat de catch ou d'assister à une
joute médiévale ??? Alors **DITES LE NOUS !!****

**Soucieux de pouvoir vous proposer des événements à la hauteur de vos attentes,
quoi de mieux que de **vous laisser la parole ?!****

Pour cela, 2 possibilités s'offrent à vous :

- par mail à l'adresse suivante : nieulenfete17@gmail.com

ou

- en déposant vos suggestions dans la **boîte située à la mairie**



Organise en partenariat avec la mairie
de Nieul-lès-Saintes

La FETE de NIEUL

2023

9 SEPT.

FETE FORAINE - SPECTACLE
FEUX D'ARTIFICE - BAL

B.B.Q

10 SEPT.

FETE FORAINE - BROCANTE

BIENTOT PLUS D'INFO !